

Arts du feu

Limoges participe dès ce lundi à la réunion des Villes créatives de l'Unesco

LIMOGES ECONOMIE INNOVATION TOURISME

Publié le 11/06/2018 à 08h59



Neuf siècles de créativité et d'innovation reconnus sur la scène internationale

Grande première pour la Ville de Limoges qui participe à partir de ce lundi en Pologne à la session d'intégration des 64 nouvelles Villes créatives du réseau de l'Unesco. Seule de l'Hexagone à avoir été retenue en 2017, de quoi faire endosser son costume de VRP au maire Émile Roger Lombertie qui va promouvoir le savoir-faire limougeaud.

Neuf siècles de créativité dans les arts du feu, dont deux cent cinquante ans de création porcelaine reconnus en décembre dernier par une indication géographique, ce n'est pas rien. Quatre établissements de formation leaders dans leur domaine, du CAP au doctorat?; 115 millions d'euros de chiffre d'affaires, 1.200 salariés?; 120 industriels et 450 têtes chercheuses au Centre européen de la céramique?; sans compter les lieux d'exposition et les sept éditions de la biennale Toques & Porcelaine. Bref, tout un écosystème créatif original, un savoir-faire ancestral à faire savoir qui rejoint aujourd'hui le cercle des 180

viles de 72 pays du réseau de l'Unesco. Une belle reconnaissance et un formidable tremplin économique sur lequel Limoges compte bien rebondir.

Car cette labellisation est une ouverture sur le monde et ses marchés potentiels inespérée. Créé en octobre 2004, ce programme de l'Unesco, baptisé « réseau des villes créatives » a rassemblé jusqu'en octobre dernier, 116 villes dans 54 pays, parmi lesquelles de nombreuses capitales telles Buenos Aires, Dublin, Sydney, Prague, Dakar, Séoul, Helsinki ou encore Reykjavik... mais aussi de grandes villes comme Barcelone, Detroit, Montréal ou Shanghai.

Le 31 octobre 2017, le réseau s'est donc élargi en retenant la candidature de 64 villes supplémentaires de 44 pays. Limoges y a gagné sa place au même titre que Dubaï, Le Caire, Brasilia, Istanbul, Le Cap et Manchester. Dans le cas de Limoges, deux atouts ont joué en sa faveur : d'une part la richesse de son écosystème local en termes de création et innovation céramique, et d'autre part, le plan d'actions quadriennal mis en place par la municipalité, avec un budget dédié d'un million d'euros par an, pour valoriser les arts du feu.

Voilà pour le papier. En coulisses, d'autres éléments ont indéniablement pesé, à commencer par l'appui de villes amies du réseau, comme Ichéon en Corée, Santa Fe aux Etats-Unis, Jingdezhen en Chine, ou encore les compatriotes Saint-Etienne et Enghien-les-Bains. L'engagement international de Limoges depuis 2011 au sein de la Route européenne de la céramique, également. Quoi qu'il soit, la capitale limousine rejoint au niveau national Lyon, Saint-Etienne et Enghien-les-Bains, respectivement sélectionnées par l'Unesco en 2008, 2010 et 2013.

L'union fait la force

En réalité, l'aventure a commencé en novembre 2016. « Il a fallu faire prendre conscience aux acteurs du secteur de la nécessité d'une union », se souvient Philippe Pauliat-Defaye, adjoint à la Culture, avocat dans le privé et donc, personne ad hoc pour plaider un tel dossier. « On avait tout, mais, ils ne le savaient pas... »

La filière au grand complet a été réunie autour de la table : les écoles (Ensa, Ensci, lycée des métiers d'art du Mas-Jambost, l'AFPI Limousin pour son CAP émailleur d'art et son BTS conception céramique), l'université et ses laboratoires tels l'Institut de recherche sur les céramiques. Mais pas seulement. Les manufactures, bien évidemment, ont elles aussi été associées, parmi lesquelles les porcelaines La Fabrique, Bernardaud, Haviland, Royal Limoges, Porcelaines Pergay, Raynaud, Mérigous et Arquié. Tout comme les entreprises innovantes du pôle européen de la céramique, I-Ceram, Cerinnov, 3DCeram, édition ceramic, Ceradrop et Legrand pour ne citer qu'elles. Les syndicats professionnels, les artisans d'art et les associations subventionnées par la Ville de Limoges comme Espace Porcelaine qui gère le Four des Casseaux, les musées bien sûr et l'ensemble des institutions partenaires ont tous été embarqués dans cette aventure collective.

Un projet en cinq axes

« Il y a l'aspect patrimonial que tout le monde connaît, reprend l'élu, mais aussi l'innovation, la transversalité et la formation avec des établissements prestigieux. » Et de citer des exemples concrets de réalisations, comme cette armure en porcelaine créée par les porcelaines La Fabrique pour la représentation en janvier 2016 de Richard III de Shakespeare et endossée par le comédien et directeur du Centre dramatique national de L'Union Jean Lambert-wild (photo Tristan Jeanne-Valès). Bientôt, le public pourra découvrir un escalier monumental en porcelaine imaginé comme décor pour Don Juan de Molière, toujours au CDN en mars 2019.

Le projet validé par l'Unesco repose sur cinq axes. Limoges veut d'abord se positionner comme ville laboratoire en inscrivant l'art dans l'espace public, avec notamment un jalonnement céramique qui devrait être partiellement subventionné par le ministère de la Culture. Dans ce cadre, elle participera à un projet conjoint avec le Secours Populaire et la Fondation de France pour implanter dans la ville, et plus précisément dans quatre quartiers, une signalétique symbolique du Secours Populaire enrichie avec des médaillons céramique réalisés par l'artiste Anne Brégeaut. Par ailleurs, la mairie souhaite lancer une commande publique pour installer une œuvre dans l'espace urbain.

Le deuxième axe porte sur la refondation de la Biennale Toques & Porcelaine et sa 7e édition en septembre dernier lui a donné une envergure internationale.

Troisième exigence : créer un environnement attractif pour les designers et les créateurs. À ce titre, sur les trois ateliers municipaux situés à Landouge, deux ont déjà été réattribués à deux anciens élèves de l'Ensa qui ont souhaité revenir à Limoges.

Le quatrième axe du projet concerne la formation. Dans ce domaine, Limoges a rejoint le réseau ECART (European Ceramic Art and Research Team) qui regroupe un collectif d'écoles d'art et s'est positionnée pour accueillir la prochaine session de coworking. Enfin, dernier axe, développer les échanges culturels et scientifiques avec les villes du réseau Villes créatives de l'Unesco.

A lire aussi : [Trois choses à savoir sur la labellisation ville créative](#)

Et cette semaine à Cracovie en Pologne en offre une belle occasion au maire de Limoges Émile Roger Lombertie, qui est accompagné par Sandrine Javelaud en charge des relations économiques et internationales au sein de son cabinet.

Mercredi après-midi, il présentera devant ses pairs la vision limougeaude du développement urbain à l'horizon 2030 et les axes prioritaires de Limoges dans le cadre du label. Il mettra également son séjour à profit pour rencontrer un certain nombre d'interlocuteurs, parmi lesquels Stanislas Pierret, directeur de l'Institut français de Pologne, Frédéric de Touchet, consul général de France, Michel Lodolo, directeur Pologne de Business France, Monika Constant, directrice générale de la Chambre de commerce

France-Pologne, et le professeur Jerzy Lis, vice-recteur en charge de la coopération et du développement de l'Université AGH de sciences et technologie de Cracovie. Entre autres.

Des fleurons à promouvoir

Le maire Émile Roger Lombertie va relayer des demandes particulières.

L'Association limousine des Challenges recherche des contacts pour son concours francophone de création d'entreprise.

Addidream, start-up spécialisée dans la fabrication additive médicale, et I-Ceram qui fabrique des implants orthopédiques en céramique comptent aussi sur lui, tout comme le collectif Esprit porcelaine. Enfin, le premier magistrat limougeaud devra promouvoir l'offre touristique de Limoges, et son Relais & Châteaux, à savoir La Chapelle Saint-Martin.

Maryline Rogerie

maryline.rogerie@centrefrance.com

LIMOGES ECONOMIE INNOVATION TOURISME